

des **accueil**
personnes
en **exil**





Sommaire

·	Le mot des vice-présidents	4
·	L'engagement de la communauté universitaire grenobloise	5
·	Les cours de langues avec le CUEF	6
·	Adoption de mesures administratives spécifiques	8
·	Accueil des scientifiques en danger	9
·	Les dispositifs en cours	10
·	Projets terminés	15
·	Étudiants et personnels engagés	16
·	Des liens forts avec le territoire	19
·	Un engagement au niveau national	20
·	... et international	21
·	Conventions de coopérations	22
·	Et encore beaucoup à faire..	23



Le mot des vice-présidents

L'Université Grenoble Alpes, avec l'appui de l'ensemble de ses établissements membres, met en œuvre depuis plusieurs années des mesures d'accueil à l'attention des étudiant.e.s, doctorant.e.s et chercheurs en exil.

Fidèles au principe d'éducation ouverte à tous, les établissements universitaires grenoblois se veulent un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'insertion de ces publics souvent fragilisés.

Prenant en compte leurs situations particulières, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche grenoblois ont confirmé leur engagement solidaire pour faciliter leur accueil à travers la mise en place à la fois de mesures politiques, de procédures administratives spécifiques et de projets d'accompagnement dédiés.

C'est grâce à l'engagement de l'ensemble des parties prenantes, enseignant.e.s, personnels, étudiant.e.s et associations que différentes activités ont pu voir le jour.

Le Comité « réfugiés » est aujourd'hui le moteur de cette dynamique qui se maintient et s'amplifie. Nous tenons à remercier tous les personnels et étudiant.e.s qui se mobilisent.

Nous resterons à leurs côtés.

Ce livret est l'occasion de faire le point sur les actions en cours ou à venir. Beaucoup a déjà été fait, mais nous maintiendrons nos efforts pour développer nos actions et assurer un accueil de qualité des étudiant.e.s, doctorant.e.s et chercheurs en exil sur l'ensemble de nos campus.

Karine Samuel

Vice présidente Rayonnement et Relations internationales

Yann Echinard

Vice président Responsabilité sociétale de l'Université



L'engagement de la communauté universitaire grenobloise

Depuis 2015, la communauté universitaire grenobloise, fidèle à ses engagements d'humanisme et d'ouverture coordonne un groupe de travail sur la thématique de l'accueil des réfugiés* : le Comité Réfugiés. Par ce travail impliquant une grande variété d'acteurs, l'université souhaite assumer pleinement son rôle social fondé sur ses missions de formation, de recherche, d'insertion et de diffusion culturelle.

Les établissements, organismes et associations impliqués dans ce projet sont les suivants :

- Université Grenoble Alpes
- Grenoble INP-UGA
- Sciences Po Grenoble-UGA
- ENSAG-UGA
- Grenoble Ecole de Management
- Crous Grenoble Alpes
- Réseau Universités Sans Frontières

Le Comité Réfugiés a pour objectifs de :

- échanger sur les sujets liés à l'accueil des réfugiés afin d'améliorer les pratiques
- mettre en place des actions et projets communs
- faire valider les demandes politiques liées à cet accueil
- répondre à des appels d'offres communs
- sensibiliser la communauté universitaire à la thématique (étudiants, enseignants et personnels)
- être le lien avec les institutions locales, régionales, nationales et internationales

Ce Comité se réunit environ tous les 2 mois afin de suivre les projets et dispositifs en cours, d'échanger sur les dossiers et d'améliorer les pratiques. Il a permis de faire émerger de nombreux dispositifs que nous citons dans ce livret.

*Note sur le terme « réfugiés » : Il a été décidé de préférer le terme « réfugiés » à d'autres dénominations pour mieux refléter les valeurs liées à un lieu d'accueil ou de refuge. Ce terme ne se réduit pas uniquement au statut de réfugiés mais englobe les étudiants en exil ; c'est-à-dire les personnes ayant le statut de réfugié, le récépissé de demandeur d'asile ou bénéficiant de la protection subsidiaire. Ce terme sera également utilisé tout au long de ce document.



Les cours de langues avec le CUEF

Les personnes en exil ont besoin de maîtriser la langue française avant d'intégrer un parcours d'étude à l'université. Le CUEF, Centre Universitaire d'Etudes du Français est ouvert toute l'année. Les services qu'il propose permettent ainsi à ces publics une aide essentielle pour leurs futures études.

Cours de français (FLE) gratuits : entre 5 et 10 étudiants réfugiés/mois sont accueillis, selon la disponibilité dans les groupes.

DU (Diplôme Universitaire) Passerelle Etudiants en exil

Créé en 2015 dans le cadre du dispositif de solidarité auprès des étudiants réfugiés, ce diplôme a été initié par la communauté universitaire.

Cette formation intensive en langue, culture et méthodologie universitaire, constitue une passerelle pour l'université française et permet de donner à tout étudiant ayant été forcé d'interrompre son cursus antérieur d'études, tous les prérequis langagiers, culturels et méthodologiques lui permettant de réintégrer un cursus d'études supérieures en France. Les étudiants peuvent ainsi reprendre leur parcours d'études interrompu par l'exil.

Ils obtiennent le DU Pass Etudiants en exil en cas de réussite à l'examen ainsi qu'un relevé de notes.

Objectifs : acquisition de compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques (selon le niveau linguistique des étudiants en B1, B2 ou C1) pour permettre l'intégration des étudiants dans un cursus d'études supérieures à l'université.

Présentation du dispositif :

- Diplôme universitaire semestrialisé (de septembre à décembre et de janvier à mai pour les niveaux B1 et B2 / et de janvier à mai pour le niveau C1)
- 260h pour le niveau B1 qui comprend cours de langues, Français sur Objectifs Universitaires (FOU), cours de culture
- 234h pour les niveaux B2 et C1 qui comprend cours de langues, Français sur Objectifs Universitaires (FOU), cours de culture



- Des modules d'intégration universitaire et des activités culturelles et sportives complètent cette formation.
- Des ateliers de conversation et du tutorat sont également proposés.
- Nombre de sessions organisées : 2 sessions/an (B1 et B2), 1 session/an (C1)
- Durée de la formation : 1 semestre
- Nombre d'inscrits : 15 à 20 par session
- A l'entrée du « Diplôme d'Université Passerelle Etudiants en exil », les étudiants sont répartis dans les cours de langue correspondant à leur niveau.

Critères d'acceptation des étudiants

- Statut de réfugiés, demandeur d'asile ou en protection subsidiaire
- Projet de poursuite d'études
- Baccalauréat ou équivalent OU avoir déjà commencé des études dans son pays d'origine
- Un niveau minimum de français B1 en cours
- Etre logé sur Grenoble (en particulier pour les demandeurs d'asile qui ne peuvent pas bénéficier du CROUS)
- L'acceptation des étudiants ne peut se faire que dans la limite des places disponibles.

Modèle économique :

- Grenoble Alpes Métropole
- Fondation Université Grenoble Alpes
- Appels à projet (Agence Universitaire de la Francophonie)
- Contribution des établissements

Nombre d'étudiants réfugiés ayant suivi les cours de français au CUEF :
200 étudiants depuis 2012

Nombre d'étudiants inscrits au « Diplôme d'Université Passerelle Etudiants en exil » : 101 étudiants depuis 2015

Au cours de la formation, les étudiants sont accompagnés dans leurs démarches d'orientation et d'inscription à l'université. Une majorité d'étudiants poursuit ses études à l'issue du DU Pass Etudiants en exil.

Le DU Pass Etudiants en exil est conforme à la nouvelle maquette nationale qui ouvre l'éligibilité aux bourses et aux logements du CROUS pour les étudiants réfugiés.

Plus d'infos : cuef.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/etudiants/diplomes-universitaires-du-/du-pass/

Directrice « Diplôme d'Université Passerelle Etudiants en exil » :
Sophie Régnat-Ravier - sophie.regnat-ravier@univ-grenoble-alpes.fr



Adoption de mesures administratives spécifiques

Exonération des droits d'inscription

A partir de 2017, une des premières mesures validée et mise en œuvre par les établissements a été l'exonération des droits d'inscription pour les étudiants bénéficiant du statut de réfugiés, protection subsidiaire ou demandeurs d'asile.

L'exonération des droits d'inscription est automatique au moment de l'inscription sur justificatif du statut.

Le statut d'auditeur libre a été acté en 2016 (délibération de la CFVU) par l'Université Grenoble Alpes. Ces étudiants bénéficient également des mêmes exonérations. A noter que les auditeurs libres ne peuvent pas passer les examens.

Crédit universitaire

Il est possible de valider des unités d'enseignement (UE) mais cela ne donne pas le statut d'étudiant pour le moment.

Une dispense de DAP (Demande d'admission Préalable pour accès en L1) a également été actée pour les mêmes publics (+ apatrides).

L'ensemble de ces mesures permettant de faciliter un accès à l'enseignement supérieur aux publics réfugiés a reçu un appui politique des présidents/directeurs des établissements universitaires membres de la Communauté Université Grenoble Alpes.

Ces mesures sont complémentaires aux dispositifs nationaux récemment actés, comme l'éligibilité des réfugiés inscrits dans les formations Passerelle aux bourses sur critères sociaux et au logement, sur laquelle une coordination est mise en place entre les établissements universitaires et le Crous Grenoble Alpes.



Accueil des scientifiques en danger

Programme PAUSE

L'Université Grenoble Alpes participe au programme PAUSE depuis sa création et s'engage ainsi à accueillir des chercheurs en exil.

Ce **Programme d'aide à l'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil (PAUSE)** a été créé le 16 janvier 2017, accorde des financements incitatifs aux établissements d'enseignement supérieur et aux organismes de recherche publics projetant d'accueillir des scientifiques en situation d'urgence et les accompagne dans leurs démarches. Les crises géopolitiques qui se multiplient à travers le monde affectent les libertés académiques de nombreux chercheurs et mettent parfois en péril leur vie et celle de leurs proches.

Cette situation appelle une réponse forte de la part des sociétés ouvertes et démocratiques. PAUSE est un programme national ambitieux, initié par l'État avec l'appui de la société civile et des acteurs économiques. Il a pour mission de **favoriser l'accueil des scientifiques en situation d'urgence** sur des périodes suffisamment longues pour **permettre leur intégration** et assurer la continuité de leurs travaux.

Au-delà du devoir éthique face à des situations individuelles souvent dramatiques, la solidarité avec les scientifiques étrangers en situation d'urgence constitue une ressource de savoirs d'un intérêt majeur pour le monde académique et la recherche scientifique et, au-delà, la société dans son ensemble.

Le site universitaire grenoblois a ainsi accompagné, depuis janvier 2017, 12 dossiers et **accueilli 8 chercheurs réfugiés** dans des laboratoires. Des référents ressources humaines et scientifiques ont été nommés pour mieux accompagner ces chercheurs sur notre site universitaire. Les appels à candidatures annuels sont relayés par la coordination du Comité réfugiés à l'ensemble de la communauté scientifique.

Référente PAUSE Grenoble :

Elisa Glangeaud – elisa.glangeaud@univ-grenoble-alpes.fr



Les dispositifs en cours

Grâce à la dynamique du Comité inter-universitaire et à l'implication de ses membres, plusieurs actions sont en cours, avec une portée sur l'ensemble du site universitaire grenoblois. A noter que les actions et portées de certains projets se croisent lorsque des thématiques communes sont abordées et permettent ainsi d'augmenter les synergies en se complétant.

Dispositif ISSO

L'UGA dispose d'un dispositif unique pour l'accueil de ses publics internationaux : le service ISSO (International Students & Scholars Office), mutualisé à l'ensemble des établissements. Composé de 4 pôles qui ont pour rôle de faciliter l'arrivée, l'installation et l'intégration, ce service dispose d'un pôle spécifique « droit au séjour » avec une équipe dédiée parlant plusieurs langues. Ce dispositif de guichet unique est complété par la présence sur le campus d'un bureau de la Préfecture. Comme tout étudiant ou personnel étranger, les publics en exil ont accès aux services d'ISSO. Cependant, afin de répondre aux spécificités d'accompagnement, un espace d'accueil dédié a été mis en place

Espace d'accueil Colibri : Soutien à l'accueil et l'insertion des personnes en exil

Depuis 2018, l'Espace d'accueil Colibri*, dédié à toute personne en exil, a été mis en place. Des permanences y sont tenues par des emplois étudiants recrutés comme chargé.e d'accueil.

Objectifs du poste de chargé d'accueil Colibri :

- Etre le point d'entrée pour toutes les démarches administratives et pédagogiques des étudiants.
- Orienter vers les différents services de l'université pour faciliter l'inscription, la réinscription et la poursuite des études.
- Orienter vers les services sociaux (du Crous Grenoble Alpes en particulier) pour l'accompagnement social, l'accès au logement et aux aides d'urgence,
- Apporter un soutien aux étudiants pour identifier et comprendre les démarches d'inscription et autres démarches administratives.
- Sensibiliser les différents services de l'université et faire le lien entre les différents acteurs en vue de faciliter l'intégration des étudiants à l'université.

Mise en œuvre du projet :

- Création d'un emploi étudiant (15h/semaine) pour cet accueil
- Liens permanents avec les actions du Comité réfugiés et interpellation de ses membres si besoin
- Mise en place d'un dispositif de suivi pour les publics accueillis et d'ateliers de professionnalisation (rédaction CV, lettre de motivation, entretiens blancs) en lien avec les services compétents
- Organisation de sorties sportives et culturelles

**Colibri fait référence à une légende amérindienne d'un colibri qui tente d'éteindre un feu, goutte d'eau après goutte d'eau car il veut faire sa part. L'université veut elle aussi faire sa part, en accompagnant, ceux qui parmi les publics en exil pourraient être accueillis au sein de l'université qu'ils soient étudiants en exil ou académiques/chercheurs en exil.*

Ce dispositif permet ainsi d'améliorer les conditions d'accueil et de fluidifier les parcours des étudiants en créant un lieu unique visible et identifiable par tous, qui serve de porte d'entrée et qui favorise l'orientation sur le site universitaire.

Puis en septembre 2020 le site web Colibri est né avec les objectifs suivants :

- Apporter les informations utiles aux publics en exil
- Communiquer sur les actions menées dans nos établissements partenaires
- Recenser les actualités pertinentes pour nos publics
- Faire connaître nos actions et celles de nos partenaires
- Aider à développer de nouvelles collaborations avec les acteurs engagés dans ce domaine

Acteurs impliqués dans le projet : DGD DIT, CUEF, RUSF, DGD FORM (DOIP, DEFI), les établissements du site participant au Comité réfugiés

Financement :

- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) : obtenu en 2018-2019, 2019-2020 et renouvelé pour 2020-2021
- UGA : poste de chargé d'accueil

Contact et informations: info-migrants@univ-grenoble-alpes.fr; salle 9 de la Tour IRMA 51 Rue des Mathématiques, Campus Saint-Martin-d-Hères

Site web : colibri.univ-grenoble-alpes.fr

Responsables Espace d'accueil Colibri :

Elisa Glangeaud – elisa.glangeaud@univ-grenoble-alpes.fr

Sophie-Adélaïde Magnier – sophie-adelaide.magnier@univ-grenoble-alpes.fr

« Booster de Carrière » : ateliers d'insertion professionnelle

Objectifs du projet : porté par Grenoble Ecole de Management, l'objectif est d'accompagner les étudiants réfugiés suivant un cursus dans l'enseignement supérieur afin de favoriser leur intégration et insertion professionnelle.

Contenu du projet : contribuer à l'employabilité des étudiants en proposant un cycle d'ateliers liés aux thématiques : carrières, communication et intégration, pour les préparer à la recherche d'opportunités de carrières.

Détails : 4 sessions de 2 heures proposées sur 3 mois pour des groupes de 15 et 24 personnes. Plusieurs sessions sont co-crées et co-animées par les étudiants du pôle « Réfugiés-Étudiants Ensemble » de l'association IMPACT (Association Etudiante à GEM) et le service carrière de GEM. Les responsables des sessions forment également des animateurs étudiants volontaires qui animeront les activités en sous-groupes lors des séances.

Étudiants cibles : étudiants réfugiés ou demandeurs d'asile en formation initiale suivant un cursus en lien avec la gestion/le commerce/l'administration à Grenoble.

Financement : Grenoble Ecole de Management, co-financement de la Métropole grenobloise dans le cadre de la signature d'une convention avec la DIAIR (Délégation Interministérielle à l'Accueil et l'Insertion des Réfugiés).

Responsable Booster de Carrière @ GEM :

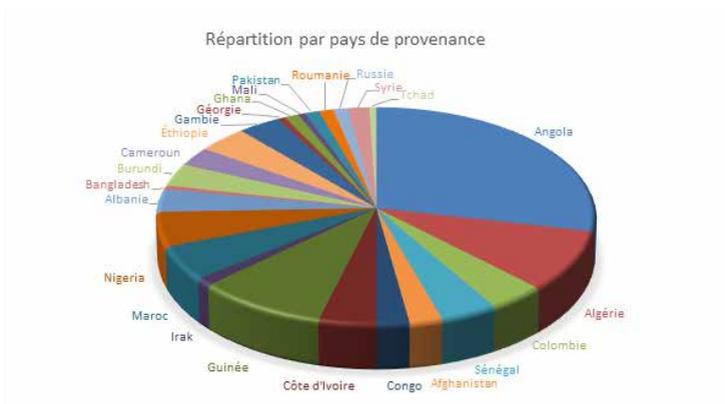
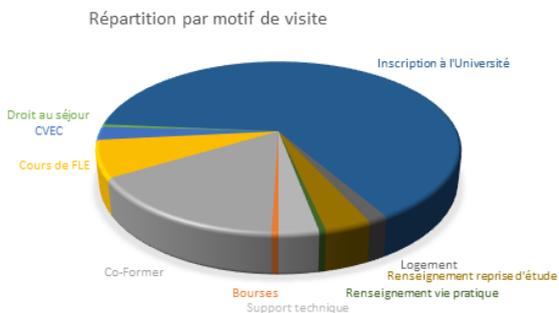
Alice Bodin – alice.bodin@grenoble-em.com

Quelques chiffres

En 2020/2021, 130 personnes ont été accueillies par l'Espace d'accueil Colibri, ces personnes viennent d'une trentaine de pays différents.



La majorité des demandes est liée à la formation : orientation, inscription à l'université, à des formations professionnelles, à des cours de FLE notamment via le dispositif CoFormer.



GEM Refugee Grant Program

Grenoble Ecole de Management a mis en place un programme permettant l'accès par le processus « normal » pour candidater. Les frais de dossier et d'inscription lui sont exonérés. Ce programme est à destination de tout candidat ayant le statut de réfugié ou protection subsidiaire délivrée par l'OFPPA.

GEM s'engage envers les réfugiés en proposant les actions suivantes :

- Accueillir jusqu'à 10 « réfugiés » étudiants par an et leur permettre de suivre (ou continuer) leurs études dans un de nos programmes à GEM.
- Etendre le cadre du mécénat de compétences aux actions d'aide aux réfugiés. Les collaborateurs de GEM, s'ils le désirent, peuvent dès maintenant mobiliser 1 à 5 jours par an aux problématiques des migrants.
- Accompagner les étudiants réfugiés suivant un cursus dans l'enseignement supérieur dans l'intégration et ainsi contribuer à leur insertion professionnelle.
- Collaborer activement au sein du Comité réfugiés de l'Université Grenoble Alpes et avec les associations locales engagées sur le périmètre ainsi que le projet « Ensemble » de l'association étudiant GEM.
- Sensibiliser le public interne et externe aux problématiques migratoires.

Un comité de conseil se réunit en interne une fois par an pour collaborer autour de cette question, veiller sur le processus, faire le point, identifier les points d'amélioration et valider les nouveaux processus. Le programme a ainsi permis d'accueillir 14 étudiants réfugiés (dont 7 diplômés) depuis sa mise en place en 2016. Deux sont actuellement en cours de recrutement.

Responsable GEM Refugee Grant Program :

Jaclyn Rosebrook-Collignon – jaclyn.rosebrook-collignon@grenoble-em.com



Sensibilisation des publics universitaires

Réalisation d'une page web sur les actions en cours, projection des films sur la thématique de l'accueil des migrants, organisation de journées de formation des personnels par l'ADA (Accueil Demandeurs d'Asile), journées d'études et conférences sur ces thématiques.

Actions du Crous Grenoble Alpes

- **Guichet unique d'accompagnement social** des étudiants : 17 travailleurs sociaux interviennent sur l'Académie.
- **Bourses et logements Crous** : les étudiants en DU Passerelle ayant le statut de réfugiés sont éligibles.
- Mise en place du **repas à 1€ pour tous les étudiants** pendant la crise sanitaire
- **Soutien aux initiatives étudiantes** : depuis janvier 2020, une épicerie solidaire fonctionne avec l'appui du service social et dans des locaux de la résidence Ouest. Une ligne d'écoute « Alpaline » est installée dans des locaux mis à disposition par le Crous Grenoble Alpes.
- **Mise en place d'étudiants résidents référents** : pour lutter contre l'isolement en résidences universitaires pendant la crise sanitaire. Au-delà de la préservation du lien social, leur mission est de repérer les étudiants en difficulté pour les soutenir et les orienter vers les professionnels (services sociaux et services de santé). Cette intervention « de pair à pair » sera poursuivie au-delà de la période Covid.
- **Projet de « résidence de la réussite Gabriel Fauré »** : favoriser l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur. Des étudiants volontaires (tuteurs) accompagnent tout au long de l'année universitaire des étudiants intégrant l'enseignement supérieur (tutorés) issus de lycées professionnels et technologiques, des quartiers prioritaires, de l'ASE et plus largement des publics éloignés de la culture universitaire.
- **Projet de convention** pour les étudiants en demande d'asile sur la question de l'accès aux logements universitaires.

Référente Crous :

Françoise Chavant – francoise.chavant@crous-grenoble.fr





Projets terminés

Projet Erasmus + EUCRITE : European Center for Refugee Integration in Higher Education (porté par Grenoble INP)

Objectif : ce projet vise à améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants réfugiés à l'université.

Universités partenaires : Réseau Cluster (coordination Technische Universität Darmstadt)

Partenaires : Politecnico Di Torino, TU Graz, KU Leuven, Aalto university, Grenoble INP

Objectifs du projet :

- Assurer une veille sur les bonnes pratiques en matière d'accueil de publics (étudiants et académiques) réfugiés à l'université
- Mener des enquêtes sur les questions et besoins des personnels universitaires au sujet de l'accueil des réfugiés (Grenoble INP est responsable de la coordination de cet objectif)
- Créer des mini-modules de sensibilisation et formation à destination des personnels universitaires répondant aux besoins identifiés (notamment de courtes vidéos)
- Centraliser via un site web des ressources documentaires, FAQ et autres productions du projet



Actions réalisées :

- Un rapport sur l'Etat de l'art a été rédigé afin de mettre en évidence les bonnes pratiques existantes dans chaque établissement et pays partenaire du projet. Ce rapport a notamment mis en évidence les besoins des étudiants réfugiés inscrits ou voulant s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur.
- Une enquête auprès des personnels administratifs et universitaires des établissements membres du projet a mis en évidence des besoins et difficultés ressentis par chaque acteur (allant du professeur, de la scolarité, au CROUS et aux étudiants réfugiés) dès lors qu'un étudiant réfugié souhaitait intégrer un établissement d'enseignement supérieur.
- L'enquête a ainsi rendu possible la création de mini modules agissant comme aide/réponse aux difficultés et besoins exprimés. Ces mini modules ont été présentés lors d'une staff week mise en place par les membres du projet EUCRITE et suivis par les acteurs sensibles à ce sujet.

Retombées attendues du projet : Le but du consortium est de donner aux étudiants réfugiés un meilleur accès, plus rapide aux établissements d'enseignement supérieur (EES) en partageant leur expertise. En promouvant la compétence interculturelle au sein de leur personnel, les EES investissent efficacement dans l'engagement social en encourageant, à leur tour, les compétences civiques des étudiants.

Financement : Erasmus +, partenariat stratégique (Cooperation for innovation and the exchange of good practices, Action Strategic Partnership)

Durée : 26 mois (septembre 2017 à octobre 2019)

Les divers rapports, modèles de mini modules, vidéos, sont disponibles pour tous sur le site internet du projet : www.eucrite.eu

Responsable Projet EUCRITE :

Audrey Berriot – audrey.berriot@grenoble-inp.fr



Étudiants et personnels engagés

De nombreux chercheurs, dont certains sont membres actifs du Comité réfugiés participent à cette dynamique d'intégration grâce à leurs travaux de recherche. Par ailleurs, des enseignants sont engagés et partie prenantes de projets d'intégration. Enfin, les étudiants sont également des acteurs incontournables de l'accueil qui doit être porté aux étudiants en exil.

Le RUSF 38 (Réseau Universités Sans Frontières)

C'est un réseau d'étudiants et de personnels de l'Université Grenoble Alpes qui accompagne les étudiants dans leurs démarches administratives et qui milite pour défendre les droits des étudiants étrangers.

Permanences les mardis de 12 à 14h.

Dispositif CO-FORMER (Co-FORMation Etudiant.es – Réfugié.es) : ce programme a bénéficié d'un financement dans le cadre du projet IDEX lors de son lancement en janvier 2019. Il est à présent soutenu, entre autres, par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Le dispositif Co-FormER répond à un double objectif : favoriser l'insertion des personnes en exil et permettre à des



étudiantes et des étudiants de s'engager dans un dispositif social et solidaire. Des cours dans différentes disciplines sont assurés par des étudiant.es accompagné.es au plan pédagogique par un.e enseignant.e-tuteur.trice de leur discipline. Pour les étudiant.es, ce dispositif offre une première expérience d'enseignement et d'engagement sociétal. Pour les personnes en situation d'exil, ces cours peuvent contribuer au développement de leurs compétences et les aider dans leur processus d'intégration.

Bénéficiaires : toutes les personnes en exil peuvent bénéficier de ces formations. Les inscriptions se font via le bureau d'accueil Colibri.

Actions proposées dans le cadre du dispositif :

- Cours de Français langue étrangère (FLE). Cinq groupes par semestre établis en fonction des niveaux et/ou des compétences visées.
- Formation à l'outil informatique : prise en main des outils informatiques, depuis l'usage quotidien (internet, suite office, etc.) jusqu'à des outils numériques simples. Plusieurs groupes de niveau.
- Cours d'anglais : écrit et conversation, groupes de niveau en fonction des demandes.
- Cours de mathématiques.
- Tutorat méthodologique en économie/gestion pour les étudiants demandeurs d'asile qui suivent cette formation.

Format : 2h/semaine mais chaque formation est indépendante dans son fonctionnement. Les cours sont organisés sur un semestre mais il est possible d'accueillir des apprenants au fil de l'eau.

Les étudiant.es qui assurent les cours de français sont inscrit.es en Master Didactique du FLES et peuvent faire reconnaître cette expérience par la validation de 3 crédits ECTS dans leur formation. Les étudiant.es de licence qui prennent en charge les cours d'anglais peuvent valider une UE transversale d'engagement étudiant. Enfin, les doctorant.es peuvent faire valider jusqu'à 20h d'heures-enseignements « insertion professionnelle » auprès du collège des écoles doctorales.

A l'avenir, d'autres disciplines pourraient être ajoutées à ce dispositif.

Financements : IDEX, dispositif « Bienvenue en France », Projet AIMES de l'AUF

Contact et informations : accueil.coformer@univ-grenoble-alpes.fr ; salle 9 de la Tour IRMA 51 Rue des Mathématiques, Campus Saint-Martin-d-Hères

Site web : coformer.univ-grenoble-alpes.fr

Responsable programme COFORMER :

Grégoire Charlot - gregoire.charlot@univ-grenoble-alpes.fr

Projet de Label consacré aux droits des étrangers

(porté par Sciences Po Grenoble)

Depuis la rentrée 2019, un projet de label appelé « Méthodologie clinique du droit » et consacré aux droits des étrangers, sera expérimenté. Ce label à destination des étudiants de 4^e année (Master 1) et de 5^e année (Master 2) est spécifique à Sciences Po Grenoble et donne lieu à la délivrance de 6 crédits ECTS. C'est une formation « transmasters » composée d'étudiant-e-s de différents parcours de 2d cycle à Sciences Po Grenoble. Le label est en recherche de partenariats avec différents instituts et met en place des actions avec l'ONG américaine Scholars at risk.

Le label Méthodologie clinique du droit (des étrangers) comprend deux dimensions, théorique et pratique.

La formation théorique porte sur le droit de l'asile français et européen : analyse des procédures d'attribution d'une protection internationale résultant de la convention de Genève, étude des critères de délivrance de la protection subsidiaire résultant du cadre juridique européen. Elle porte également sur le droit administratif des étrangers : étude du placement en Centre de rétention administrative, conditions de délivrance des obligations de quitter le territoire français, assignation à résidence, délivrance des titres de séjour. Cette formation théorique est assurée par des magistrats du Tribunal administratif de Grenoble, des avocats spécialisés en droit des étrangers et par des enseignants – chercheurs de droit public.

La formation pratique est constituée par des entretiens réalisés par les étudiants en binôme avec des avocats et des demandeurs d'asile, tout au long de l'année : ces entretiens, basés sur un questionnaire, seront retranscrits par les étudiants et analysés : étude des faits, confrontation avec les règles juridiques, recherches géopolitiques.

L'évaluation finale est constituée par le rendu d'un dossier sur une des problématiques relatives au droit des étrangers. Ce projet, qui permettra un

travail d'analyse des dossiers tout en faisant évoluer les étudiants par des cas pratiques, se fera en partenariat avec Accueil Demandeurs d'Asile (ADA).

L'accord signé avec l'ONG Scholars at risk permettra également un accompagnement, la publication d'études en langue anglaise pour les étudiants, l'accès à des documents et une expertise internationale.

Responsable Projet de Label :

Dorian Guinard / Sandrine Vernet - sandrine.vernet@sciencespo-grenoble.fr



Des liens forts avec le territoire

Les directions des relations internationales de l'UGA ont tissé des liens forts avec le territoire. L'université collabore notamment depuis plusieurs années avec la ville pour l'échange d'informations et la participation à des événements communs sur la thématique des réfugiés.

En 2019, les membres du Comité réfugiés ont été invités à participer à des séminaires de travail en vue de la signature d'une convention entre la Métropole Grenoble Alpes avec la Délégation Interministérielle à l'Accueil et Intégration des Réfugiés (DIAIR). Dans le cadre de cette convention, un projet financé par la Métropole, rassemblant des acteurs du territoire engagés dans l'accueil des publics en exil est en cours à l'UGA.

En outre, les membres du Comité réfugiés ont été invités aux Assises sur l'accueil des réfugiés, aux côtés des associations locales et collectivités.

Par ailleurs, l'Association Demandeurs d'Asile (ADA) forme chaque année un groupe de personnels universitaires sur les droits des migrants.





Un engagement au niveau national

Le Comité réfugiés de l'Université Grenoble Alpes participe au Réseau Migrants dans l'Enseignement Supérieur depuis sa création en septembre 2017.

Ce réseau très actif rassemble des établissements d'enseignement supérieur, des associations et des organisations publiques ou privées développant une politique volontariste en matière d'accueil des étudiants et chercheurs en exil.

A ce jour, une quarantaine d'universités françaises sont membres du réseau.

Les objectifs sont les suivants :

1. Mener une action politique qui :

- Porte la parole collective des membres du groupe
- Interroge les pouvoirs publics sur toutes les questions relatives aux migrants
- Fédère les acteurs du domaine et coordonne leur action
- Intègre la France dans les réseaux internationaux du domaine

2. Favoriser l'échange entre les membres en :

- Faisant circuler les informations entre ses membres
- Valorisant les actions individuelles et collectives menées
- En facilitant les échanges de bonnes pratiques
- En communiquant de manière visible, tant au sein des milieux de l'éducation et de l'enseignement supérieur qu'en direction de nos concitoyens
- En aidant à la collecte de données consolidées et fiables

4 groupes de travail ont été constitués en fonction des thématiques principales liées à l'accueil des migrants dans l'université. Ils devront identifier les principaux problèmes et faire des propositions pour y répondre sur les sujets suivants :

- Le Français Langue Etrangère (FLE) pour les migrants et l'accès aux études
- La validation des acquis et la reconnaissance des diplômes
- La coordination de l'action avec les partenaires institutionnels et associatifs, en local et au niveau national
- L'accueil et l'accompagnement des chercheurs dans les établissements et organismes

En 2018, la Communauté Université Grenoble Alpes a ratifié la **Charte du réseau MENs** au sein de ses instances politiques. Elle réaffirme ainsi les valeurs qui doivent être ancrées fortement dans nos politiques d'établissement, particulièrement dans le contexte actuel.

Référente MENs Grenoble :

Elisa Glangeaud - elisa.glangeaud@univ-grenoble-alpes.fr

... et international

Au niveau international, les membres du Comité réfugiés participent régulièrement à des colloques, staff week... pour améliorer les actions en cours.

En 2019, dans le cadre des Trophées du Campus responsable portés par Grenoble Ecole de Management, GEM et l'UGA ont été lauréats au niveau national.

Puis, ils ont été nominés parmi les 7 finalistes mondiaux à l'ONU en juillet 2019 pour les « Green Gown Awards lors du HESI (Higher Education Sustainability Initiative) dans la catégorie « impact positif sur la société » :

<https://www.greengownawards.org/2019-finalists>

Cette reconnaissance a été possible grâce au dynamisme du Comité Réfugiés et à l'ensemble des personnels, étudiants et chercheurs engagés à tous les niveaux de l'université.

La meilleure reconnaissance reste au quotidien la réussite et l'intégration dans notre système universitaire des étudiants et chercheurs accueillis.





Conventions de coopérations

Adhésion Scholars at Risk (SAR)

L'Université Grenoble Alpes est membre de l'ONG Scholars at Risk. Scholars at Risk est un réseau international d'établissements et d'individus de l'enseignement supérieur qui travaillent pour protéger les chercheurs menacés, prévenir les atteintes à l'enseignement supérieur, et promouvoir la liberté académique et les valeurs y afférent. Le bureau se situe à New York (New York University).

Une déclinaison européenne du programme Scholars at risk a vu le jour avec le projet intitulé « Inspire Europe », qui regroupe les acteurs européens engagés dans l'accueil de chercheurs en danger.

Droits et obligations des membres :

- Engagement pour la liberté académique : les chercheurs doivent avoir le droit de travailler sans peur ou intimidation.
- Un représentant SAR officiel : un représentant principal est désigné pour communiquer avec le bureau et réseau SAR, cela comprend la réception d'informations concernant des chercheurs qui cherchent une assistance temporaire et d'autres activités du réseau.

Activités et opportunités des adhérents (optionnel) :

- Accueillir des conférences, panels et autres évènements incluant les « SAR Speaker Series », dans lesquelles participent les chercheurs de SAR
- Etre porte-parole pour les chercheurs emprisonnés, détenus ou poursuivis en justice injustement à travers le « Projet Scholars in Prison » ou des séminaires étudiants organisés par des enseignants
- Promouvoir la liberté académique à travers le « Projet de surveillance des libertés académiques du SAR » et autres recherches associées
- Accueillir temporairement des chercheurs menacés (réfugiés) des pays en guerre comme visiteurs temporaires, étudiants, chercheurs ou professeurs. Pour la plupart, les universités des pays concernés ont été détruites (ex : Syrie)
- Participer aux conférences et ateliers SAR
- Opportunités pour des stages étudiants et engagements Alumni
- Aider à dessiner les priorités et direction de SAR



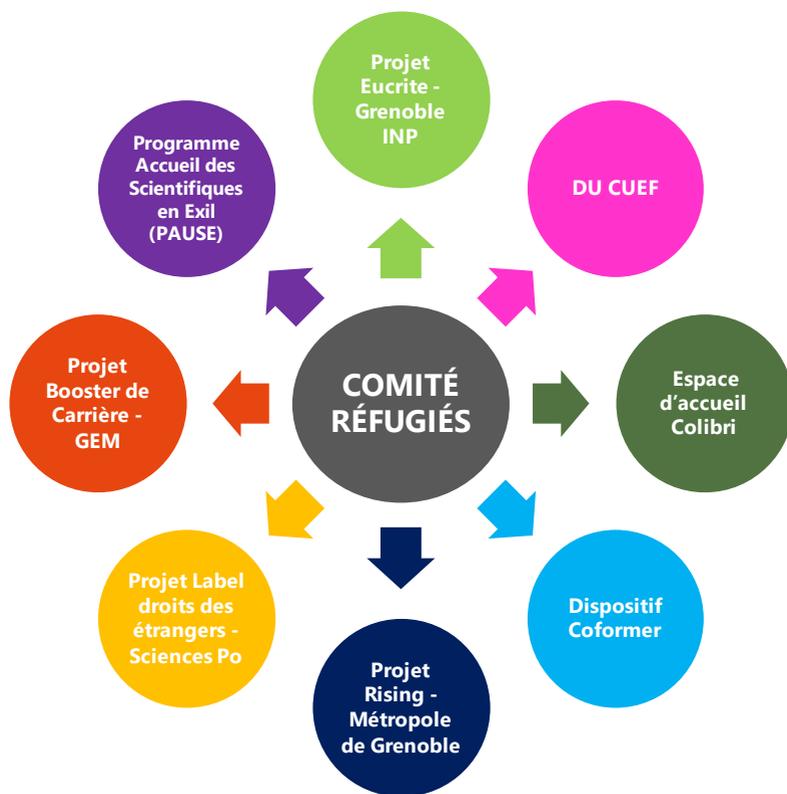
Et encore beaucoup à faire...

L'ensemble de ces actions et projets portés par le Comité réfugiés de l'Université Grenoble Alpes ne constituent qu'un début et ne saurait malheureusement répondre à toutes les situations rencontrées, ni à celles encore à venir.

De nombreuses améliorations restent à être mises en place pour l'accueil des étudiants et chercheurs réfugiés. Parmi les actions urgentes à mener figurent entre autres la reconnaissance des diplômes, la création d'un certificat universitaire pour les réfugiés, les financements de diplômes de FLE, une meilleure insertion, des programmes de bourses pour les étudiants, des aides spécifiques au logement, une plus grande implication des étudiants, une meilleure sensibilisation de l'ensemble des personnels universitaires...

L'accueil des réfugiés est un défi majeur de réussite des missions des universités et même si l'enjeu reste de taille et risque de s'amplifier à l'avenir, l'engagement des Présidents d'établissements et de leur personnel garantit un travail et des efforts continus sur l'amélioration de ces conditions.

Les échanges avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux, associatifs ou collectivités sur ce sujet méritent toute notre attention et permettra de préparer au mieux les accompagnements à mettre en place.



Partenaires financiers des projets mentionnés



financé par
IDEX Université Grenoble Alpes



Date de publication : juin 2021

Contact étudiants en exil / bureau d'accueil COLIBRI :
info-migrants@univ-grenoble-alpes.fr

Pages web :
www.colibri.univ-grenoble-alpes.fr

Coordination du Comité Réfugiés : Elisa Glangeaud, Directrice du rayonnement international, DGD DIT, Université Grenoble Alpes

Mise en page : Farah Bonaimé, Direction du rayonnement international, DGD DIT, Université Grenoble Alpes

